

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du jeudi 6 avril 2023 à 20h30**

Absent(e)s excusé(e)s : Joan BOULEUX, Jean-Luc MAGNIN, Tony PIRAT

Secrétaire de séance : Pauline TREBOZ

**Compte-rendu de la réunion du 9 mars 2023 :**

Adopté à l'unanimité

**Comptes administratifs de l'année 2022 pour le budget principal, le budget boucherie et le budget épicerie relais :**

Résultats des comptes administratifs 2022, adoptés à l'unanimité :

**Compte administratif budget principal :**

- Excédent de fonctionnement : 289 660,90 €
- Déficit d'investissement : 25 636,57 €

Affectation du résultat sur 2023 : 366 646,23 € à la section d'investissement

**Compte administratif budget épicerie relais :**

- Excédent de fonctionnement : 36 624,56 €
- Déficit d'investissement : 15 816,79 €

Affectation du résultat sur 2023 : 34 508,52 € à la section d'investissement et 2 116,04 € en report de fonctionnement

**Compte administratif budget boucherie :**

- Excédent de fonctionnement : 5 040,93 €
- Déficit d'investissement : 1 010,05 €

Affectation du résultat sur 2023 : 4 866,50 € à la section d'investissement et 174,43 € en report de fonctionnement

**Taux des taxes directes locales :**

Vote à l'unanimité pour le maintien des taxes sans augmentation de la part communale soit un taux de 37,68 % pour le foncier bâti et 32,67 % pour le foncier non bâti et 14,39 % pour la taxe d'habitation.

**Budgets primitifs 2023 pour le budget principal, budget boucherie, budget épicerie relais et budget lotissement :**

Le conseil municipal vote à l'unanimité le vote des budgets primitifs

**Budget principal :**

Fonctionnement : 911 530,00 €  
Investissement : 1 972 384,00 €

### Budget Epicerie Relais :

Fonctionnement :	31 964,00 €
Investissement :	275 172,00 €

### Budget boucherie :

Fonctionnement :	12 517,00 €
Investissement :	16 627,00 €

### Budget lotissement les vergers :

Fonctionnement :	349 282,00 €
Investissement :	123 590,00 €

### Subvention aux associations :

Chaque association a transmis son bilan 2022, le Conseil Municipal valide les subventions pour l'année 2023 :

• Association cantonale des Anciens Combattants	40.00 €
• Lyre varennoise	700.00 €
• Ecole de musique	1 220.00 €
• Chorale « à corps et à cris »	200.00 €
• Club sportif section foot	850.00 €
• Club de pétanque	100.00 €
• Amicale cycle varennois	2 400.00 €
• Association Imagine	1 000.00 €
• Arbre de Noël des enfants des écoles	1 475.00 €
• Cantine scolaire	1 100.00 €
• Ecomusée de la Bresse Bourguignonne	300.00 €
• Coordination gérontologique	20.00 €
• Le Panier bressan	290.00 €
• Sou des écoles	120.00 €
• Foyer accueil La Source Cuiseaux	70.00 €
• Les Papillons Blancs	70.00 €
• ADMR	717.34 €
• Société agriculture Louhans	60.00 €
• PEP 71	30,00 €
• BTP CFA Ain	50,00 €

### Règlement chemin de Montjouvent :

Le Maire rappelle que suite aux reprises des accotements du chemin de Montjouvent, il avait été pris un arrêté temporaire de sens interdit. La question se pose de laisser ce chemin en sens unique ou de le repasser en double sens.

Après vote du conseil, la décision est prise de remettre le chemin de Montjouvent en double sens. (8 voix pour double sens, 4 pour sens interdit sauf riverains et 0 pour sens interdit)

### Compte-rendu réunion futur RPI :

Karelle MICHEL, adjointe aux affaires scolaires, fait le compte-rendu des différentes réunions entre les communes de Varennes-Saint-Sauveur, Dommartin-les-Cuiseaux et Condal, ainsi que des enseignants.

Ce nouveau RPI serait mis en place pour la rentrée de septembre 2024.  
Une première répartition des classes est envisagée mais rien n'est arrêté à ce jour.  
Le travail se poursuit en prenant en compte les différentes organisations.  
La prochaine étape des réunions concernera les transports scolaires.  
Par la suite, une rencontre sera faite avec les associations de cantine et sou des écoles.

### **Publication journal l'indépendant :**

Le but est de mettre en avant la commune dans le journal l'Indépendant avec la publication d'une double-page rédigée par un journaliste.

Le coût serait d'environ 500 € TTC

Un exemplaire du journal sera offert gratuitement à chaque foyer de la commune

Accord à l'unanimité

### **Questions diverses :**

- Un administré souhaite acquérir le chemin communal longeant sa propriété qui ne dessert plus aucun terrain à ce jour. Accord au prix de 10 €/m<sup>2</sup> et frais notaire à la charge de l'acquéreur – voir les formalités de mise en œuvre
- Courrier d'un administré pour achat du lot n° 3 au lotissement des vergers
- Recensement amiante dans les écoles : lancer les diagnostics
- Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 25 mai à 20h30
- Bresse Louhannaise Intercom' lance une réflexion sur sa compétence eau potable – les communes concernées seront contactées
- Point travaux :
  - Eau potable Montjouvent : travaux terminés
  - Travaux réseaux : les travaux suivent leurs cours
  - Salle polyvalente : aucun retard dans les travaux
- Point d'information sur tournée de la voirie communale par la commission

Varenes Saint Sauveur, le 25 avril 2023

**Le Maire**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Longin', with a vertical line extending upwards from the middle of the signature towards the text 'Le Maire' above it.

**Jean-Michel LONGIN**